

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Tehnique

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique, organise un concours sur titre, pour le recrutement de Chercheurs permanents, dans le grade et spécialité désignés dans le tableau suivant :

Grade	Nombre de poste	Type de recrutement	Diplôme	Spécialités/ Options	Résidence	Lieu de travail
Attaché de Recherche	6	Concours Sur titre	Magister ou un diplôme reconnu équivalent le diplôme de magister délivré dans le cadre du décret exécutif n°98-254 du 17 juillet 1998	Cloud Computing (06 postes)	Candidats résidants dans la wilaya d'Alger	Alger

- Demande manuscrite accompagnée du CV, en précisant, la spécialité et l'option.
- Photocopie de la pièce d'identité nationale.
- Photocopie du titre ou diplôme requis, auquel sera jointe celle du relevé de notes du cursus de formation.
- Fiche de renseignement à remplir par le candidat (à télécharger du site web du Centre www.cerist.dz ou de la Direction Générale de la Fonction Publique (www.concours-fonction-publique.gov.dz))
- Certificat de résidence, en cours de validité (Alger)

Le dossier de candidature doit être envoyé ou déposé au **Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Tehnique**, et ce dans **un délai de quinze (15) jours ouvrables, à compter de la date de la parution de cet avis** dans la presse nationale, à l'adresse indiquée ci-dessous

Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Tehnique « C.E.R.I.S.T »
05 rue des 03 Frères Aissou, Ben Aknoun
B.P.143, 16030 Alger

Tout participant admis au concours doit compléter le dossier avec les documents suivants :

- Copie du document justifiant la situation du candidat vis-vis du service national.
- Extrait de naissance N°13.
- Deux (02) certificats médicaux (générale et phtisiologie)
- Deux (02) photos d'identité.
- Extrait du casier judiciaire (N°03) en cours de validité
- Certificat de nationalité.
- L'autorisation de participation au concours signée par le responsable de son établissement et une déclaration sur l'honneur de démission préliminaire du grade initial en cas de réussite au concours.
- Les certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle dans la spécialité, dument visés par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- Tout document attestant les études et les travaux réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant
- Fiche familiale pour les candidats mariés.
- Deux (02) enveloppes libellées à l'adresse du candidat.

NB : Aucun dossier incomplet ou envoyé, après la date limite ne sera pris en considération. (Le cachet de la poste, faisant foi).